

jusqu'au règlement de la question."..... Et si la réciprocité nous est refusée, que fera le Bureau ?

Le rapport, forcément incomplet, (et nous le regrettons, du comité dit de législation touche à plusieurs points importants. .

Tout d'abord, nous croyons sage que le Bureau ne prenne pas le contrôle des examens d'admission à l'étude de la médecine. Placés entre des mains compétentes, ces examens ne donneront pas de meilleurs résultats si on les confie à des médecins. Que l'on change les examinateurs de temps à autre si l'on veut, nous n'y avons guère d'objection, pourvu que l'on choisisse toujours un jury d'une incontestable compétence. Nous sommes volontiers en faveur de mesures tendant à rendre aussi difficile que possible l'accès de la profession tout en nous assurant l'admission de sujets absolument propres à la dignement représenter. Ça a été, croyons-nous, le but que voulait atteindre le Bureau quand il a rendu plus sérieux et plus difficile l'examen pour l'admission à l'étude. Nous n'avons aucune raison d'agir autrement aujourd'hui, bien au contraire.

Le système des assesseurs a fait son temps, et s'étant montré d'une parfaite inutilité, nous nous réjouissons de voir qu'on en demande le rappel. Si le Bureau veut contrôler les examens universitaires, privilège que nous sommes loin de lui refuser, qu'il décide la formation d'un jury central d'examineurs comme cela se fait dans Ontario, et que tous les candidats passent par la même filière.

Le système décimal.

Il est enfin permis de prévoir que, dans un avenir plus ou moins rapproché, le système décimal sera universellement adopté par toutes les nations civilisées des deux mondes. Le gouvernement russe vient d'émaner un décret arrêtant qu'à l'expiration des cinq années qui vont suivre, le système décimal, tant pour les poids que pour les mesures, sera le seul suivi et adopté dans toute l'étendue de l'empire. Il ne reste donc plus que les nations de langue anglaise qui s'obstinent à rejeter le nouveau système. Déjà aux Etats-Unis, l'emploi du système décimal est absolument légal sans être obligatoire. Il est à croire que l'adoption officielle de ce système ne saurait tarder à se faire chez nos voisins. Quant à l'Angleterre, toujours fidèle aux vieilles institutions, même quand